

Appel à candidatures pour la mise à disposition sous commodat de cinq lots de parcelles agricoles situées à Cielle (La-Roche-en-Ardenne) et à Marcouray (Rendeux)

L'Agence du foncier agricole wallon lance un appel à candidature pour la mise à disposition de cinq lots de parcelles agricoles situés à Cielle (La-Roche-en-Ardenne) et Marcouray (Rendeux) via le cahier des charges **RW-AFA-2026/LOC010**.

La mise à disposition se fera via un **commodat de 2 ans**, assorti de trois reconductions annuelles éventuelles.

Le cahier des charges est consultable sur le site internet de l'Agence du foncier agricole wallon : <https://agencedufoncieragricole.wallonie.be>. Un exemplaire peut être obtenu en adressant un mail à agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be.

Les parcelles concernées, propriétés de la Région wallonne, sont reprises dans le tableau ci-dessous :

N° du LOT	Commune	Division (entité)	Rue ou lieu-dit	Cadastre (section et numéro)	Contenance			RC	Nature	Région agricole	Autre
					Ha	a	ca				
1 (ROUGE)	La-Roche-en-Ardenne	1 ^{ère} (Cielle)	Platte Ciroux	E 1306A/2	1	63	00	39€	Prairie permanente	Ardenne (Luxembourg)	- Axe de ruissellement concentré en bordure Ouest - Bordé au Nord par un cours d'eau 3 ^e cat (+ zone d'aléa d'inondation faible)
2 (BLEU FONCE)	La-Roche-en-Ardenne	1 ^{ère} (Cielle)	Siroue	E 1487N/pie	1	57	01	38€	Terre arable	Ardenne (Luxembourg)	/
3 (VERT CLAIR)	Rendeux	4 ^{ème} (Marcouray)	Bois Ciroux	B 732C/pie	1	99	00	74€	Prairie permanente	Ardenne (Luxembourg)	- Axe de ruissellement concentré en partie Ouest - Bordé au Sud par un cours d'eau 3 ^e cat (+ zone d'aléa d'inondation faible)
4 (JAUNE)	Rendeux	4 ^{ème} (Marcouray)	Bois Ciroux	B 731H	1	79	00	66€	Prairie permanente	Ardenne (Luxembourg)	Axe de ruissellement concentré
				B 732C/pie	2	09	49	66€			
5 (ROSE)	Rendeux	4 ^{ème} (Marcouray)	Bois Ciroux	B 506A/pie		91	62	31€	Prairie permanente	Ardenne (Luxembourg)	Bordé à l'Ouest par un cours d'eau non classé
				B 732B/pie		59	56	20€			

Modalités de soumission

Toute personne intéressée par la mise à disposition d'un ou plusieurs des lots proposés peut remettre sa candidature. Un modèle de soumission est disponible en annexe 1.2 du cahier des charges.

Le soumissionnaire remet une candidature distincte pour chaque lot pour lequel il se porte candidat. Toute soumission pour lots groupés est écartée.

Les soumissions sont transmises comme suit :

1° soit envoyées par pli postal recommandé, libellé au nom de *la Région wallonne (SPW-ARNE) – Agence du foncier agricole wallon, sise au 7 Avenue Prince de Liège, à 5100 Namur (Jambes), à l'attention de Monsieur Marc THIRION, Directeur*. Le pli contient une ou plusieurs enveloppe(s) scellée(s), portant la mention : « *soumission pour la mise à disposition sous commodat du lot n°... du cahier des charges RW-AFA-2026/LOC010* » ;

2° soit déposées sous enveloppe scellée portant la mention : « *soumission pour la mise à disposition sous commodat du lot n°... du cahier des charges RW-AFA-2026/LOC010* » à la Région wallonne (SPW-ARNE) – Agence du foncier agricole wallon, sise au 7 Avenue Prince de Liège, à 5100 Namur (Jambes), à l'attention de Monsieur Marc THIRION, Directeur, contre accusé de réception ;

3° soit envoyées en format .pdf par courrier électronique à l'adresse agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be (attention, max 10 Mo par mail – si nécessaire, envoyer plusieurs mails par soumission). L'objet du courrier électronique est libellé comme suit : « *soumission pour la mise à disposition sous commodat du lot n°... du cahier des charges RW-AFA-2026/LOC010* ».

Les soumissions sont transmises pour le jeudi 2 juillet 2026 à 16h au plus tard. Les soumissions parvenues tardivement ne sont pas acceptées.

Marc THIRION
Directeur
SPW ARNE – Direction de l'Aménagement foncier rural
Agence du foncier agricole wallon